

ANNONCES LÉGALES

Arrêté n° R03-2024-12-30-00001

établissant la liste des journaux et services de presse en ligne habilités à publier des annonces judiciaires et légales en Guyane au titre de l'année 2025

CONSTITUTION

EGA06425

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 06/12/2025, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée :

S.A.S. AUDHEN

Siège social : Résidence Épervier Bât 2D Impasse Étienne John Marie, 97360 MANA Capital minimum : 100 € Capital souscrit : 1000 € Capital maximum : 50000 € Objet social : Activités de holding patrimoniale et prestations de services immobiliers, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. Président : Mme MAMOUDÉ Audrey demeurant Résidence Épervier Bât 2D Impasse Étienne John Marie 97360 MANA élue pour une durée de Illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CAYENNE.

EGA06421

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société SAS KARIFOOD, au capital de 1000€.

Siège : 48 RUE DU GRAND MOULIN 97354 REMIRE MONTJOLY.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CAYENNE.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- La fabrication, la préparation et la vente de plats cuisinés, snacking, jus frais et autres produits alimentaires, à consommer sur place, à emporter ou en livraison, ainsi que la fourniture de services de traiteur et de prestations de restauration.

- L'exploitation d'un foodtruck ou de tout point de vente mobile pour la préparation, la vente et le service de produits alimentaires et de boissons alcoolisées ou non, notamment dans le cadre de bars mobiles, et la participation à tout événement public ou privé (marchés, festivals, mariages, entreprises, etc.).

- La location du foodtruck, avec ou sans prestation de restauration ou de bar, et l'organisation de prestations événementielles.

La société effectuera, le cas échéant, des démarches commerciales, financières ou immobilières ayant pour but de faciliter cet objet, et de vendre sur le marché les produits se rattachant à cet objet. Elle participera, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou d'achat de titre ou droits sociaux, fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement, le dépôt, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexes.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.

Chaque action donne droit à une voix.

Les actions sont librement cessibles entre associés uniquement. Président : Monsieur Karim MILOUDI, demeurant RÉSIDENCE LES RIVES DU MAHURY 8755 ROUTE DES PLAGES 97354 REMIRE MONTJOLY.

CONSTITUTION

EGA06420

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société SAS ST GUCHITO, au capital de 1000 €.

Siège : 2240 ROUTE DE REMIRE, RD2, 97354 REMIRE MONTJOLY.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CAYENNE.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.

Chaque action donne droit à une voix.

Les actions sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas. Président : Monsieur Miguel LIVON, demeurant 6 ALLEE DE L'UNIVERSITE YALE, RES MA-COUPU - BAT D - APP 31, 97300 CAYENNE.

EGA06419

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 03/12/2025 à MATOURY (97351), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: WASSAÏ IMMO

FORME: Société civile immobilière

CAPITAL: 100€

APPORTS EN NUMÉRAIRES: 100€

SIEGE SOCIAL: 1580, Chemin de la Chaumiére à MATOURY (97351)

OBJET PRINCIPAL: L'acquisition, la détention, la construction, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la gestion, via notamment l'investissement en outremer, par tous moyens, directs ou indirects, bail, location ou autrement. De tous immeubles, droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourraient devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

De tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société.

DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au RCS

GERANCE: M. Thibaud MORTEMARD de BOISSE, demeurant 1580, Chemin de la Chaumiére à MATOURY (97351), M. Renaud MORTEMARD de BOISSE et Mme Chantal CUSSON épouse MORTEMARD de BOISSE, demeurant ensemble 1, avenue du Grand Plantier à SEILH (31840).

AGREMENT EN CAS DE CESSION : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendans ou descendants du cédant. Toutefois, les cessions entre associés interviennent librement. L'agrément des associés est donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

IMMATRICULATION : au RCS de CAYENNE

CONSTITUTION

EGA06424

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société SC VENTURIZZ, au capital de 1000€.

Siège : 2955 ROUTE DE BADUEL 97300 CAYENNE.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CAYENNE.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement;

La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.

Gérant : Monsieur Norman GENTILI, demeurant 1222 ROUTE DE BOURDA 97300 CAYENNE.

LIQUIDATION

EGA06417

SVRD

SAS en liquidation

Au capital de 7500€

Siège de liquidation : 5 Rue Ilet le Père 97354 REMIRE MONTJOLY

442 314 316 RCS CAYENNE

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30/09/2025 au 5 Rue Ilet le Père 97354 REMIRE MONTJOLY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société CONSEIL ET DEVELOPPEMENT GUYANE, demeurant 5 Rue Ilet le Père 97354 REMIRE MONTJOLY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2025. Dépôt légal au RCS de CAYENNE.

RECTIFICATIF

EGA06415

ERRATUM

Rectificatif à l'annonce n°ALP01310826 parue dans L'Apostille, le 05/12/2025 concernant la société ITA FORMATION, lire : Mme Isabelle TANGUY, demeurant 2B Rue Ste Thérèse 13350 CHARLEVILLE, a été nommée liquidatrice au lieu de : Mme Isabelle TANGUY a été nommée liquidatrice.

MODIFICATIONS

EGA06418

PROMOINVEST

SAS

Au capital de 200,00 €

Siège social : 22 RUE DU DOC ETIENNE GIPPET 97300 CAYENNE

Par assemblée générale extraordinaire du 01/12/2025, il a été décidé de transférer le siège social au : 5 rue des Genêts 64320 Idron, à compter du 01/12/2025. Radiation au RCS de Cayenne et immatriculation au RCS de Pau 879410447.

Une annonce

légale à publier

en Guyane ?

Saisissez-la

en ligne !

7 Jours / 7

24 H / 24

Votre attestation

immédiatement

dans votre boîte mail

Paiement sécurisé

www.lapostille.fr